

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/28  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/014</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 87

Votants : 94 (dont 7 pouvoirs)

POUR : 94 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix février deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 25/01/2016

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mesdames BAUDART Martine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, COLSON Gilles, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DARCO Philippe, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, GROSSELIN Jean-Marc, HAULIN Bernard, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MULLER Jean-Claude, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POUCKET Eric, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, SCHWEMMER Mickaël, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VIEILLARD Jean-Claude.

*Représentés :* Mesdames BEGNY Agnès donne pouvoir à Monsieur SINGLIT Benoît, PASSERA Karine donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, THOMAS Andrée donne pouvoir à Madame ROGER Magali et Messieurs BOUILLON Jacques donne pouvoir à Monsieur GODART Olivier, BROYER Jean donne pouvoir à Madame BAUDART Martine, CANNAUX Francis donne pouvoir à Monsieur PIERSON Florent, LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel.

**OBJET : MODIFICATION DE LA QUOTITE DE TRAVAIL AFFECTEE A L'EMPLOI D'ADJOINT  
ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE CHARGE DE L'ACCUEIL DU PARC ARGONNE  
DECOUVERTE**

Vu la délibération n°2011/017 du Conseil communautaire du 5 janvier 2011 créant l'emploi d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet pour le site touristique Parc Argonne Découverte ;

Vu la délibération n°DC2015/88 du Conseil communautaire en date du 15/12/2015 autorisant la modification de la quotité de travail affecté au poste d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>èmes</sup>) du Parc Argonne Découverte ;

Considérant l'évolution du site ;

Vu l'avis favorable remis par le comité technique placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique des Ardennes au cours de sa séance du 8 février 2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **ACCEPTÉ** de modifier la quotité de travail de l'emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, qui devient un emploi à temps complet.

Le Président,

Francis SIGNORET

